

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 13 octobre 2009 à 18 h 05 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Sylvie Dupont-Simard, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Monsieur Denis Émond

Madame Nicole Thiffeault-Marchand

ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Serge Carpentier Secrétaire général et directeur des communications

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 13 1009 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1009-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 14 1009 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 22 septembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 1009-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Consécutivement, le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Richard Boyer, soumet à l'attention des membres du comité exécutif une recommandation pour l'engagement d'un membre du personnel enseignant. Après avoir reçu les informations requises, il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Engagement

RÉSOLUTION CE 15 1009 : CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler un poste en enseignement;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE d'accepter l'engagement de madame Caroline Gauthier, enseignante en EHDAA, champ 1, à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 24 août 2009;

QU'il demeure entendu que cet engagement soit sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions liant applicables.

Adopté unanimement

À 18 h 10, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 16 1009 : Madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire